

Règlement

L'épreuve :

Le Running Club de Furiani Agliani organise le 22 Mai 2016 la 7eme édition du Trail « Tra dui Mari » Cette épreuve est ouverte aux coureurs sur deux distances :

- 24 kms et 1100 m D+.
- 12 kms et 600 m D+

Le départ de la 24 kms sera donné à 9H00 sur la place du village de Furiani.

Le départ de la 12 kms sera donné à 9H30 sur la place du village de Furiani.

Le départ de la marche de 6 kms sera donné à 9H00 sur la place du village de Furiani.

L'arrivée des deux courses et de la marche aura lieu sur la place du village de Furiani.

Le temps imparti est de

Conditions générales :

Tous les coureurs s'engagent à respecter ce règlement par le seul fait de leur inscription.

Condition d'inscription :

Etre titulaire d'une licence. Pour les non licenciés, être majeur et posséder un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an.

L'organisateur n'autorisera un non-licencié à participer à la manifestation sportive que s'il fournit un certificat médical ou sa copie lors du retrait des dossards.

L'organisateur n'autorisera un licencié à participer à la manifestation sportive que s'il présente sa licence ou une copie lors du retrait des dossards.

Le montant de l'inscription est fixé 20 euros.

Aucune inscription ne sera acceptée sans ces justificatifs.

Contrôle et & ravitaillement :

Plusieurs points de contrôle seront établis par l'organisation afin d'assurer la régularité de l'épreuve.

5 points de ravitaillement sont répartis sur le parcours (eau, fruits secs, chocolat, ect.)

Assistance médicale et sécurité

Une équipe médicale sera présente sur le parcours et au pc course pendant toute la durée de l'épreuve. Elle est habilitée à mettre hors course un concurrent jugé inapte, ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui.

En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir le poste de contrôle ou de ravitaillement le plus proche et lui remettre son dossard.

Assurance :

L'organisateur a souscrit une assurance de responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Pénalités :

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification des concurrents:

- Le non-respect de l'environnement.
- Le non-respect du balisage : Il est formellement interdit d'emprunter un chemin autre que celui défini par l'organisation.

☛La mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.

☛L'avis du service médical.

Droits à l'image :

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Seule l'organisation peut transmettre ce droit à l'image à tout média, via une accréditation ou une licence adaptée.

« L'association se réserve le droit d'interpréter le règlement ou de faire connaître en cas de conditions météorologiques défavorables, avant le départ ou au cours de l'épreuve l'annulation de celle-ci. »

Renseignements : 06 21 52 69 57 /06 09 51 59 64 www.furianirunning.com mail : furianirunning@free.fr